Lettre d'information électronique de l'Ambassade de France en Estonie

Lettre nº 20 – septembre 2013

A LA UNE

(Photo par Vladimir Chouba)

Le mot de notre nouvel ambassadeur

Le 17 septembre 2013, j'ai remis au président de la République estonienne les lettres de créance m'accréditant en République d'Estonie. Je suis particulièrement heureux de rejoindre Tallinn après près de quatre années passées en Biélorussie, également comme ambassadeur. Au moment où je prends mes fonctions, les relations bilatérales entre la France et l'Estonie ont été consolidées. Elles sont fructueuses, denses, empreintes de confiance. Au début de l'année, le président Ilves a été reçu en France et s'est entretenu avec le président de la République. Par l'intermédiaire de notre Institut, la France, sa culture, sa langue, ses artistes, ses scientifiques, ses chercheurs, sont présents dans le pays. Nous avons tenu à jouer un rôle important au sein de l'OTAN pour assurer la « police du ciel » de l'Estonie. Nous participons désormais au centre de cyberdéfense.

Cette relation-là, concrète, appréciée des deux côtés, je tiens naturellement à l'entretenir. Il nous reste aussi d'autres champs à approfondir. Les technologies de l'information, domaine d'excellence de l'Estonie, constituent une priorité pour la France et c'est pourquoi j'accompagnerai dans quelques jours Mme Fleur Pellerin, ministre chargée entre autres de l'économie numérique, dans sa visite à Tallinn. D'autre part, notre commerce bilatéral est encore insuffisant, et je tiens à m'engager auprès des entreprises françaises qui souhaitent s'implanter sur le marché estonien, comme à soutenir celles qui sont déjà présentes et sont la vitrine de notre France dynamique, volontaire, inventive.

Estoniens et Français résidents en Estonie, j'espère pouvoir faire connaissance avec vous dans les semaines à venir. Je vous ai fait part, en introduction, de l'honneur et de la joie d'avoir été nommé à Tallinn. Je tiens maintenant, avec vous, à me mettre concrètement au service de la relation franco-estonienne.

Michel Raineri

Les événements du mois de septembre

Visite d'un groupe des auditeurs de l'ENA à Tallinn

Un groupe de quatre auditeurs du cycle des hautes études européennes de l'ENA s'est rendu à Tallinn dans le cadre d'une visite d'études sur le thème « Approfondissement de l'union économique et monétaire ». La visite qui s'est déroulée du 23 au 25 septembre a permis aux auditeurs de recueillir les positions estoniennes relatives à cette thématique auprès des principales institutions gouvernementales, mais aussi grâce aux entretiens avec des journalistes et des représentants de la société civile. Le groupe a été reçu par l'ambassadeur M. Michel Raineri à la Résidence de France.

Réception d'un groupe de retraités du Ministère des Affaires étrangères le 23 septembre 2013

L'ambassadeur M. Michel Raineri a reçu le 23 septembre à la Résidence de France un groupe de retraités du Ministère français des Affaires étrangères à l'occasion de leur visite en Estonie.

Remise des insignes de l'Ordre de la Légion d'Honneur au Commandant des Forces estoniennes de Défense et au PDG d'Eesti Energia le 5 septembre 2013

L'ambassadeur M. Frédéric Billet a remis le 5 septembre à la Résidence de France les insignes d'Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur au Général de brigade Riho Terras, Commandant des Forces estoniennes de Défense et les insignes de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur à M. Sandor Liive, Président Directeur Général de la société Eesti Energia, pour les services qu'ils ont rendus à la coopération franco-estonienne.

L'Ordre de la Légion d'Honneur est la plus haute décoration décernée par les autorités françaises, qui ont déjà distingué plusieurs personnalités estoniennes, telles que le Président Toomas Hendrik Ilves et l'ancien Président Lennart Meri ainsi que M. Siim Kallas, M. Jaan Kross, M. Enn Eesmaa et M. Arvo Pärt.

Remise des Palmes Académiques à Mme Eller, à Mme Treikelder et à M. Lepsoo le 4 septembre 2013

L'ambassadeur M. Frédéric Billet a remis le 4 septembre à la Résidence de France les insignes de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques à Mme Eike Eller, Directrice du Département des relations internationales au Ministère de la Culture, à Mme Anu Treikelder, lectrice au Département d'études françaises à l'Université de Tartu et à M. Tanel Lepsoo, Directeur de l'Institut des langues et littératures germaniques, romanes et slaves de l'Université de Tartu.

L'Ordre des Palmes Académiques, créé en 1809 par un décret de l'Empereur Napoléon 1er, est destiné à distinguer les Français et les personnalités étrangères qui « contribuent à l'expansion intellectuelle, culturelle et artistique de la France à l'étranger ».

A suivre en septembre-octobre

Culture

L'Institut français d'Estonie invite à venir découvrir ou redécouvrir le travail de la jeune artiste peintre et illustratrice estonienne Liisa Kruusmägi

Inspirée par le quotidien, Liisa Kruusmägi navigue dans un univers vif et coloré. Ses lignes nous parlent avec la plus grande simplicité.

Avec cette première exposition, l'Institut français présente le nouvel espace qu'il a ménagé dans la médiathèque. Un lieu détendu ouvert aux habitants de Tallinn, des murs offerts aux talents estoniens pour des expositions, des animations, des rencontres : en toute simplicité et vivacité - en style Kruusmägi.

Sciences

L'Institut français d'Estonie invite à participer aux évènements du Mois de la science français en Estonie du 24 à 31 octobre à Tallinn et à Tartu

Pour plus d'information :
http://www.institutfrancais-estonie.com/tid-lFz0EHbUye/est/l/haridus/Teaduskuu/cat-740/cat-742

Economie

Ubifrance en coopération avec la CCI du Vaucluse organise en Estonie du 9 septembre au 9 octobre 2013 une mission SPRINT. Trois entreprises, dont deux producteurs de vins de la vallée du Rhône et un producteur de produits de beauté, se rendent à Tallinn lors de cette période. SPRINT est un club, créé à l'initiative de la CCI du Vaucluse, qui rassemble les entreprises vauclusiennes exportatrices.

Pour plus d'information, contacter Mme Kadri Aru au bureau d'Ubifrance à Helsinki, kadri.aru@ubifrance.fr.

Le consulat vous informe

Permis de conduire européen

Nouveau modèle de permis de conduire sécurisé :
délivré en France depuis le 16 septembre 2013

Le nouveau modèle de permis de conduire sécurisé est délivré depuis le 16 septembre 2013.
Ce permis de conduire, au format « carte de crédit », comprend :

- une photographie,
- les mentions liées à l'état-civil et aux droits à conduire du conducteur,
- une puce électronique (elle contient seulement les informations visibles sur le titre, ni empreintes digitales, ni capital des points, ni historique des PV),
- une bande de lecture optique.

Ce nouveau modèle doit être renouvelé tous les 15 ans pour les catégories A et B. Il s'agit d'un simple renouvellement administratif (mise à jour de l'adresse et de la photographie d'identité), sans visite médicale ou examen pratique, à l'exception des situations particulières.

Les conducteurs détenteurs des anciens modèles de permis (les permis roses cartonnés) sont dans l'obligation de les renouveler **avant le 19 janvier 2033**. Attention : la reprise des anciens titres n'interviendra pas avant 2015. Par contre, les permis de conduire délivrés entre le 19 janvier et le 16 septembre 2013 seront remplacés en priorité en 2014.

Cette réforme s'inscrit dans le cadre d'une directive européenne de 2006 concernant les permis de conduire délivrés dans les pays de l'Union européenne (UE). Depuis le 19 janvier 2013, les catégories de permis de conduire et les règles d'obtention des permis ont en effet été harmonisées dans tous les pays de l'UE.

Pour en savoir plus : Ministère de l'intérieur

- http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Nouveau-permis-de-conduire-securise-le-16-septembre-2013

Elections en 2014

En 2014, les élections municipales se dérouleront au mois de mars et les européennes au mois de mai.

Élections municipales et européennes : Pour pouvoir voter en 2014, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2013.

VOS DROITS ET DEMARCHES

LE REGISTRE DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE

Vous êtes résidents français en Estonie ? Vous êtes étudiants français en Estonie ?

Inscrivez-vous au registre des Français établis hors de France !

www.ambafrance-ee.org/Inscription-au-registre-consulaire

Vous avez quitté l'Estonie ?

Demandez votre radiation du registre !

En savoir plus :
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-francais-etranger_1296/vos-droits-demarches_1395/inscription-au-registre-francais-etablis-hors-france_5299/index.html

Echéances à venir

- **Visite de Mme Fleur Pellerin, Ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique à Tallinn** du 9 au 10 octobre 2013
  Cette visite s'inscrit notamment dans le cadre de la préparation du Conseil européen sur le numérique et l'innovation qui se tiendra fin octobre. Elle permettra également à la ministre française de mieux appréhender l'écosystème numérique estonien ainsi que la stratégie gouvernementale en la matière.

- **Mission collective de la région Limousin en fin novembre 2013** *(Les programmes de rendez-vous seront organisés par le bureau Ubifrance d'Helsinki, compétent pour l'Estonie, pour toute information complémentaire : Mme Kadri Aru,* kadri.aru@ubifrance.fr*)*

Pour vous inscrire ou vous désinscrire de la newsletter merci de cliquer ici

http://www.ambafrance-ee.org/spip.php?article2015

Conception et réalisation

Ambassade de France en Estonie